

## Stuedler

Stuedler, auquel la réalisation de la l'occasion du 125<sup>e</sup> Collège du Val-de- ne autre facette de il était également philosophe. Il nure ainsi : « Entre la répression et la démission, nous r une troisième p pédagogie de la r responsabilité ! ». n avance sur son

citoyen d'honneur » de Val-de-Travers, artisan de la fusion Jacques-André avait son mot, lorsqu'il in droite dans le la postérité : « Je ent touché d'être re juste qu'ils se la main droite, le ! ».

ck

## plateau

à assurer la pro- Van sont mis à la qu'ils puissent les al pour la partie ur la partie vau-

invitation du chef du développement l'environnement, représentants du pour présenter les

## À partir de lundi Voilà les billets de « 20 val' » !



Les billets de « 20 val' » seront en circulation à partir du 9 janvier, donc lundi. Ils correspondent à une contre-valeur de 20 francs suisses. La liste des quelque 150 commerçants, cafés-restaurants et partenaires touristiques de la région qui accepteront cette nouvelle monnaie sera également disponible à cette date sur le nouveau site internet de l'association ([www.valaction-vdt.ch](http://www.valaction-vdt.ch)).

Val'Action, dont le comité est fort d'une petite dizaine de personnes, s'implique ainsi une nouvelle fois dans la valorisation et le développement des commerces du Val-de-Travers. Cette nouvelle initiative s'inscrit dans la lignée des actions menées dans toute la région depuis un peu moins d'un an.

« 20 val' » : un nom significatif qui le rattache et l'identifie au Val-de-Travers. Dans un laps de temps très court, vu l'impatience manifestée par une entreprise de la place, un nouveau design a été spécialement créé pour cette monnaie : le recto est une création unique de l'artiste graffeur Benjamin Locatelli, qui rappelle les couleurs adoptées par Val'Action, tandis que le verso laisse découvrir un paysage du Val-de-Travers. Les « 20 val' » sont donc des produits du terroir développés et conçus à 100 % dans la région.

L'association souhaite ancrer ces contre-valeurs dans la vie et la culture du Val-de-Travers. Dans un premier temps, ces billets pourront être achetés au kiosque Wenker, à Couvet, durant ses heures d'ouverture.

## Adieu Choupu !

La nouvelle a tonné dans les rues et les chaumières de Môtiers comme une déflagration ! « Choupu est mort ! ». Le village est triste. Ses copains « Gros loup », « Mazzo », le « Breit » et tant d'autres le sont aussi... Ses ouvriers qu'il appréciait tant, tristes aussi. C'est que Pascal avait la réputation d'être gentil avec eux. Avec tout le monde d'ailleurs. Avec les siens, ses enfants surtout. Avec ses chiens dont il s'est tant occupé !

Bon vivant, rieur, fêtard même, il aimait la vie. Parfois un peu trop mais il était comme ça, Choupu ! Attablé à l'heure de l'apéritif, il parvenait aussi à s'évader. Dans ses pensées, il se ressourçait, pour mieux repartir ! Parfois, il pouvait paraître un peu bourru, pourtant, il était tout le contraire. Il avait beaucoup d'humour et pouvait discuter des heures durant, avec sa perception intelligente des choses de la vie.

Engagé dans son village qu'il aimait tant, Pascal avait participé à la belle aventure du « GOL » - Groupe d'opinion libre -, à l'occasion des élections communales de 1988. Le groupe avait fait un tabac. Lui également.

Ces dernières années, on le voyait moins. Pourtant il était présent. La marque d'une « figure » d'un village. Nul doute qu'au Bar La Tanière, à Môtiers, les souvenirs vont remonter et permettre à Choupu d'être encore longtemps parmi nous. D'ailleurs, son rire que l'on reconnaissait de loin, y résonnera encore longtemps.

À son épouse, à Pauline et Quentin, notre très sincère sympathie !

Claude-Alain Kleiner



ILS SONT SORTIS POUR...

## Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

**Lundi 19 décembre** : à 16 h 58 à Boveresse, pour un contrôle suite à un début d'incendie dans un